

# LE DEVOIR



**ACTUALITÉS**  
Le tarmac de l'aéroport de Montréal plus pollué que le centre-ville | **A 3**

CAHIER **2**

**CULTURE**  
Un thé au Centre Phi avec douze artistes



## Le premier à traverser l'Antarctique en solo



Près de 1600 kilomètres en 54 jours, en solo et sans assistance : un Américain, Colin O'Brady, est le premier à avoir accompli l'exploit de traverser dans ces conditions extrêmes les terres glacées de l'Antarctique. VOIR PAGE A 5  
ASSOCIATED PRESS

### III RÉCONCILIATION AUTOCHTONE

## Sur la voie de l'autodétermination

Un an et demi après leur nomination, les ministres Carolyn Bennett et Jane Philpott font le point sur le chemin parcouru

MARIE VASTEL  
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À OTTAWA  
LE DEVOIR

Justin Trudeau avait fait de la réconciliation avec les peuples autochtones l'une de ses grandes priorités en accédant au gouvernement il y a trois ans. Et pour y arriver, il a aboli le ministère des Affaires autochtones pour en scinder les responsabilités et les confier

désormais à deux ministres. Un an et demi après leur nomination, Carolyn Bennett et Jane Philpott, respectivement ministre des Relations Couronne-Autochtones et ministre des Services aux Autochtones, n'ont aucun doute : leur collaboration sur ce vaste dossier leur aura permis d'en accomplir beaucoup plus. « Déjà, nous représentons maintenant deux voix autour de la table du conseil des ministres », note la ministre Carolyn Bennett, qui a accordé

au *Devoir* une entrevue collective avec sa collègue Jane Philpott.

La première ne s'occupe désormais que de la réconciliation entre Ottawa et les 634 communautés autochtones du pays. Elle œuvre à la conclusion avec elles d'ententes sectorielles, afin de leur permettre ultimement d'accéder à l'autogouvernance.

La seconde gère quant à elle la

VOIR PAGE A 4 : AUTOCHTONES

### III SANTÉ

## Les cas de E. coli ont bondi en 2017

AMÉLI PINEDA  
LE DEVOIR

**Cette hausse n'est pas inquiétante, assure un expert qui note une plus grande sensibilité de la part des consommateurs qui consultent un médecin lorsqu'ils présentent des symptômes**

Les cas d'infections à la bactérie E. coli ont doublé dans les six dernières années, une hausse qui s'explique à la fois par un meilleur dépistage de la maladie et par une plus grande attention du public aux rappels d'aliments contaminés, explique un expert.

En 2017, 210 cas d'*Escherichia coli* (E. coli) ont été rapportés au Québec, révèle le rapport 2017 de Vigie et surveillance des maladies à déclaration obligatoire d'origine infectieuse, publié il y a quelques jours par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Le nombre de cas recensés a ainsi pratiquement doublé en un an alors qu'en 2016 la maladie d'origine alimentaire avait touché 133 personnes. De 2011 à 2015, on dénombrait en moyenne 96 personnes infectées.

« L'augmentation par rapport à la période 2012-2016 s'explique par l'utilisation de nouvelles techniques d'analyse en laboratoire [...] Depuis peu, le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) effectue la détection de shigatoxines Stx1 et Stx2 [des bactéries] responsables des infections à E. coli », peut-on lire dans le rapport du ministère de la Santé.

#### Signe de conscientisation

Bien que considérable, cette hausse n'est toutefois pas inquiétante, assure un expert qui note une plus grande sensibilité de la part des consommateurs qui consultent un médecin lorsqu'ils présentent des symptômes.

« Il ne faut surtout pas paniquer en voyant le nombre de cas rapportés grimper, c'est un signe de conscientisation collective », dit Sylvain Charlebois, professeur en distribution et politiques agroalimentaires à l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse. « Ça ne veut pas dire que les produits sont

VOIR PAGE A 4 : INFECTION

### INDEX

Monde.....A6  
Éditorial.....A8  
Idées.....A9  
Culture.....B1  
Grille TV.....B2  
Décès.....B6  
Économie.....B6  
Météo.....B8  
Mots croisés.....B8  
Sudoku.....B8  
Sports.....B9  
Avis légaux.....B9  
ETC.....B10

### III AU CŒUR GELÉ DE LA SIBÉRIE

## Le réveil du Nord et de l'Arctique

**Sibérie. Mot chargé, surchargé de froid et de glace, d'affect, d'histoire et d'exils. Notre collaboratrice rentre d'un voyage dans la République de Sakha, aussi appelée la Yakoutie, en Sibérie, à 400 km du cercle arctique. En cette période de Noël, elle nous raconte ce coin du pôle Nord, ceux et celles qui l'habitent, avec leurs grandeurs et leurs misères. Elle nous fait entrer dans l'âme du froid. Second article de trois.**

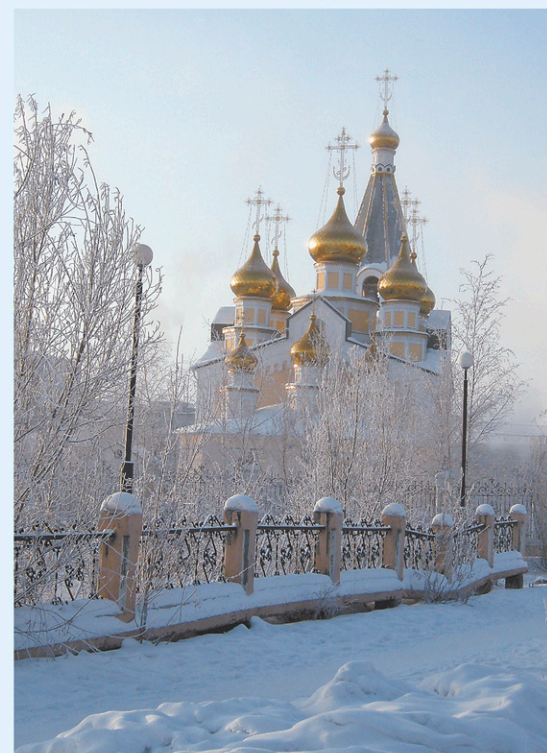
MONIQUE DURAND  
COLLABORATRICE  
À YAKOUTSK  
LE DEVOIR

**V**

êtes de costumes traditionnels immaculément blancs, trois chanteuses yakoutes entonnent un chant vibrant remonté du fond des âges, une incantation à la terre mère saccadée par le rythme d'un tambour. On croit entendre la poète innue Rita Mestokosho,

au bord de sa rivière Mingan, sur la Côte-Nord du Québec, scandant une prière au dieu caribou, elle aussi accompagnée d'un tambour. Nous sommes réunis dans une vaste enceinte de l'Académie des sciences de la République de Sakha, avenue Lénine, à Yakoutsk. Dans cette patrie du froid, au nord de la Sibérie, vivent 300 000 habitants, dont la moitié est composée de Yakoutes, un

VOIR PAGE A 2 : SIBÉRIE



Une église à Yakoutsk, image de marque de la ville  
MONIQUE DURAND



III CLIMAT

# Les glaciers de l'Ouest canadien disparaissent à vue d'œil

HINA ALAM  
À VANCOUVER  
LA PRESSE CANADIENNE

Les changements climatiques accélèrent la fonte des glaciers en Colombie-Britannique, au Yukon et en Alberta, faisant planer la menace d'une montée des eaux et de la formation de déserts, préviennent des scientifiques.

L'ampleur de la transformation de cette zone est spectaculaire, relève David Hik, professeur d'écologie à l'Université Simon Fraser. « Probablement que 80 % des glaciers de montagne en Alberta et en Colombie-Britannique vont disparaître dans les 50 prochaines années », avance-t-il.

Le glacier Peyto, situé dans les Rocheuses et une partie du parc national Banff, a perdu près de 70 % de sa masse au cours des cinq dernières décennies, illustre M. Hik. « C'est un petit glacier, mais c'est un cas typique », précise-t-il.

Tandis que la planète se réchauffe à un rythme accru, la fragmentation de certaines calottes glaciaires va se poursuivre dans les Rocheuses, expose Zac Robinson, qui enseigne pour sa part à l'Université de l'Alberta.

Les glaciers se forment lorsque la neige s'accumule en hiver, sans fondre

complètement l'été suivant. Alors que la température grimpe plus vite que prévu, une fonte rapide de la neige jumelée à de plus faibles précipitations entraîne un recul des glaciers, tant en longueur qu'en volume, indique M. Robinson.

Selon le premier *Rapport sur l'état des montagnes*, coécrit par MM. Hik et Robinson, le Canada possède plus de couvertures de glaciers que tout autre pays, hormis les calottes polaires de l'Antarctique et du Groenland.

Sur les quelque 200 000 kilomètres carrés de couvertures, plus d'un quart se trouve dans l'ouest du pays et le reste, dans l'archipel arctique, précise le rapport publié en mai par le Club alpin du Canada.

## Sensibles aux changements climatiques

En raison de leur sensibilité au réchauffement, les glaciers de montagne montrent les signes les plus précoces et les plus spectaculaires de perte de glace. Selon M. Robinson, les monts Saint-Élie, au Yukon, connaissent la perte la plus marquée.

« Les glaciers du Yukon situés dans la chaîne Saint-Élie ont perdu environ un quart de leur couverture de glace depuis les années 1950 », estime-t-il.

Les scientifiques ont étudié les gla-

70 %

C'est le pourcentage de masse que le glacier Peyto, situé dans les Rocheuses et le parc national Banff, a perdu au cours des cinq dernières décennies.

ciers par un certain nombre de méthodes, dont l'analyse de vieilles photographies et la télédétection.

Selon les observations de M. Hik, les taux de fonte de la glace varient d'un endroit à l'autre, entre 25 et 70 % « au cours des six à sept dernières décennies » — des taux similaires à ceux enregistrés dans les Alpes et les Andes.

L'un des premiers effets de la fonte des glaciers est une augmentation du niveau de la mer, explique-t-il.

Au cours des 50 dernières années, la fonte des glaciers de Saint-Élie a déjà entraîné une augmentation du niveau de la mer de 1,1 mm.

« Ça ne semble pas beaucoup, mais si vous prenez les monts Saint-Élie, les montagnes Rocheuses, les hautes montagnes de l'Arctique, l'Himalaya-Hindou Kouch et les Andes et les Alpes, et si vous mettez toutes ces contributions ensemble, ça compte pour une des plus importantes augmentations du niveau de la mer au cours de la dernière décennie. »

## Zones arides et cratères de poussière

En plus d'augmenter les niveaux d'eau, d'entraîner une érosion des côtes et de provoquer des inondations, la fonte crée également des zones arides et des

cratères de poussière. « Dans des endroits comme la rivière Klouane au Yukon, il y a beaucoup plus de poussière, car la vallée dans laquelle la rivière se déverse est pratiquement asséchée », illustre-t-il.

Mais la région continue de connaître des vents catabatiques — c'est-à-dire qui viennent du glacier — et ceux-ci sont assez puissants pour soulever la poussière des lits des ruisseaux asséchés. Cette poussière peut nuire à la végétation en se déposant sur les arbres et les plantes et en réduisant ainsi leur photosynthèse, signale M. Hik.

La fonte modifie également la manière dont l'eau s'écoule et s'accumule, créant des lacs, des zones humides ou même des conditions similaires à celles d'un désert.

Ces bouleversements affectent aussi la flore de la région. La limite des arbres se déplace en hauteur, tandis que les saules et les bouleaux prospèrent à des altitudes de plus en plus élevées.

Zac Robinson fait valoir qu'il est important d'étudier les montagnes puisqu'elles agissent en sentinelles, réagissant rapidement et intensément aux changements climatiques.

« Les montagnes donnent un aperçu important de l'avenir et peuvent nous montrer ce qui nous attend. »

## « Le froid, symbole de la survie de l'humanité »

### SIBÉRIE

SUITE DE LA PAGE A 1

peuple autochtone d'origine turco-mongole, et l'autre moitié, de Russes.

Le thermomètre marque ce matin -38 degrés. L'ouverture officielle du colloque a été quelque peu retardée. Les équipements de traduction simultanée, du russe au français et inversement, ont gelé, eh oui, étant peut-être restés dans un véhicule pendant la nuit. Thème du colloque : l'avantage du froid. Il ne saurait y avoir meilleur endroit au monde pour tenir des assises organisées par l'Université fédérale Ammosov de Yakoutsk et son Département de français et par l'UQAM et son Laboratoire sur l'imaginaire du Nord. Ce laboratoire québécois est devenu un des chefs de file d'une nouvelle conscience nordique, suscitant des solidarités inédites au nord du globe en rassemblant des spécialistes de partout pour parler de nordicité, de circumpolarité et de cultures innue, inuite, yakoute, saami.

Les mots de bienvenue se succèdent. « Yakoutsk est unique. C'est la seule ville au monde entièrement construite sur le pergélisol », déclare un représentant de la mairie, avant de terminer sur une vibrante invitation : « Pendant votre séjour ici, profitez bien de notre froid ! »

« Le froid est devenu le symbole de la survie de l'humanité », affirme Daniel Chartier. D'entrée de jeu, celui qui dirige le Laboratoire sur l'imaginaire du

**L'avantage du froid ? D'abord, il a l'avantage d'être nous. Des chercheurs, artistes et écrivains de tous les horizons nous diront que le froid est un mode de vie et est constitutif de l'identité des peuples du Nord. Qu'il est synonyme de conservation et qu'il a l'insigne qualité, dans l'imaginaire des littératures du Nord, de freiner le temps et la mort.**

Nord à l'UQAM situe les enjeux du colloque, devant un auditoire d'universitaires, d'écrivains et d'artistes venus du Québec, de la France, de l'Islande et de partout en Russie. L'Arctique se réchauffe deux fois plus vite que tout le reste du globe, mettant en péril des humains et des cultures. La région de Yakoutsk est d'ailleurs la première de la Russie à avoir adopté une loi pour protéger le pergélisol. Des signaux alarmants apparaissent déjà dans certains quartiers, où des immeubles s'inclinent sur un socle qui dégèle. On imagine aisément la catastrophe que représenterait la fonte de cette couche de glace de 250 mètres sur laquelle repose la cité.

Les peuples de la glace et des aurores boréales commencent à donner de la voix. Ils clament leur droit au froid, « *the right to be cold* », aussi le titre-choc d'un livre de la militante inuite Sheila Watt-Cloutier. Le droit de rester eux-mêmes, tels que la géographie et l'histoire les ont faits.

## L'accueil de Nikolaj

Il habite un immeuble modeste. Après avoir franchi une lourde porte de métal et une cage d'escalier glaciale, on débouche sur un tout petit appartement où vivent cinq personnes. Et Billy, le chien. Y sont entassés des malles, des livres, des tableaux, des lits étroits, des objets ramassés au long d'une vie. L'artiste et journaliste Nikolaj Kurilov, 70 ans, m'accueille chez lui avec sa compagne de toujours, Iuliana, et sa fille Samona.

Nikolaj est un Youkaguir. Ce peuple et ses ancêtres chasseurs-cueilleurs vivaient à l'extrême nord-est de la Sibérie depuis la nuit des temps. Nikolaj anime une émission hebdomadaire en langue youkaguir sur les ondes d'une radio de Yakoutsk. « J'ai au moins dix auditeurs », dit-il en esquissant un sourire triste. Il ne reste plus en Russie et au monde qu'environ 300 personnes de cette culture et une poignée seulement de locuteurs. « J'en ai le cœur brisé », souffle Nikolaj.

Nous conversons fiévreusement, tous les quatre attablés dans la cuisinette d'où l'on voit, par la fenêtre, trois longues cheminées expirer une fumée pâle sur la ville. Iuliana a préparé hareng et brocoli et disposé concombres et tomates tranchés dans une assiette. Jamais été aussi attendrie par des concombres et des tomates tranchés, denrées rares et chères dans ces confins extrêmes. « Qu'arrivera-t-il quand vous abandonnez la radio et prenez votre retraite, Nikolaj ? » Sa réponse est simple et sans appel. « Je poursuis mon travail. » Il espère toujours trouver une relève. Qui ne viendra jamais. L'assimilation linguistique et culturelle fera le reste.



Avec celui du hareng, un parfum de tristesse flotte dans la cuisine. Iuliana nous ressert du thé chaud. « Je vis au présent, confie-t-elle. Notre vie est bonne à la maison, alors notre vie est bonne tout court. » À côté d'un homme qui ne cache pas son désespoir, cache-t-elle mieux le sien ? « Iuliana est une fine stratège, comme le renard », dit doucement Nikolaj. Elle sait rétablir l'équilibre délicat des vases communicants de la gravité et de la légèreté entre deux êtres qui s'aiment.

« Je voudrais pouvoir offrir à mes parents une vie plus confortable », confie Samona. Leur fille adorée ira vivre en Allemagne dans deux ans. « Ce sera difficile de les quitter », dit-elle. Samona ne parle pas le youkaguir. Mais elle est devenue linguiste, comme pour conjurer le sort fait à la langue de son père.

## Le Nord recherché

Retour au colloque. L'avantage du froid ? D'abord, il a l'avantage d'être nous. Des chercheurs, artistes et écrivains de tous les horizons nous diront, sur tous les tons et dans tous les registres, que le froid est un mode de vie et est constitutif de l'identité des peuples du Nord. Que le froid est synonyme de conservation et qu'il a l'insigne qualité, dans l'imaginaire des littératures du Nord, de freiner le temps et la mort. Que la noirceur hivernale transforme les espaces urbains des villes nordiques depuis quelques années. Pensons à ce foisonnement de festivals des lumières d'hiver un peu partout, à Montréal, Amsterdam, Reykjavik. Et aux marathons d'hiver.

L'écrivaine québécoise Annie Perreault participait au colloque. Elle courra le marathon du lac Baïkal, au sud de la Sibérie, en mars. Chez elle, froidure, course à pied et création fusionnent. « L'hiver, la luminosité est inouïe,

hypnotique, elle entraîne une sorte de dégageant mental. Courir dans le froid me donne le sentiment d'être incroyablement vivante. » Dans l'éblouissement des paysages du Baïkal, elle forgera son prochain roman.

En cette ère de vitesse et de surchauffe du climat, le Nord est de plus en plus recherché. Pour retrouver lenteur et fraîcheur. Pris dans nos mondes virtuels, nous sommes de plus en plus en quête d'hiver et de froid. Pour retrouver, avec tuque et mitaines, la présence au monde réel et à ses beautés palpables et frissonnantes. Le tourisme nordique explose, un phénomène qui s'incarne, par exemple, dans tous ces traqueurs d'aurores boréales qui envahissent l'Islande depuis quelques années. Au Labrador et dans le nord du Québec, on cherche aussi à attirer cette clientèle friande de neige et d'aventure. Quand il fera 45 degrés toute l'année en Floride et à Cuba, peut-être aurons-nous envie d'aller nous baigner dans les profondeurs des lacs et des rivières de Fermont ou de Schefferville ? Ou, sait-on jamais, dans les lacs et les fleuves de la Sibérie ?

L'avantage de l'hiver ? Ce sont ces matins de neige douce à nos fenêtres. Quand nos villes et nos campagnes, comme des gros cœurs qui pulsent au ralenti, battent calmement au rythme des flocons qui tombent. Le velours blanc recouvre le monde, cachant ses aspérités, ses laideurs. Aucun bruit, le silence mat. Néant tranquille pour regarder, pour réfléchir, pour être là tout simplement. « La neige nous met en magie, écrivait la grande Anne Hébert, blancheur étale, plumes gonflées ou perce l'œil rouge de cet oiseau, mon cœur. »

Aucun été ne remplacera jamais la quiétude, la paix radicale, de ces matins-là.

L'artiste et journaliste Nikolaj Kurilov, 70 ans, avec sa compagne de toujours, Iuliana, et leur fille Samona. Nikolaj est un Youkaguir. Ce peuple et ses ancêtres chasseurs-cueilleurs vivaient à l'extrême nord-est de la Sibérie depuis la nuit des temps.

MONIQUE DURAND

## Le maire de Trois-Rivières démissionne pour des raisons de santé

LA PRESSE CANADIENNE  
À TROIS-RIVIÈRES



Yves Lévesque

Le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, quitte ses fonctions pour des raisons de santé, a confirmé jeudi le responsable des communications de la Ville.

Les conseillers municipaux avaient été convoqués à se rendre à l'hôtel de ville en avant-midi pour apprendre la nouvelle. M. Lévesque, qui a pris un congé de maladie sur recommandation de ses médecins en octobre, n'était pas présent.

Dans une lettre à l'intention de ses concitoyens, il a expliqué qu'il s'agissait d'une décision « difficile et déchirante », mais « inéluctable ». Il a dit partir avec le sentiment du devoir accompli et a souhaité à la ville de Trois-Rivières de continuer à « grandir dans sa noblesse et sa santé économique ».

Yves Lévesque a accédé à la mairie de Trois-Rivières en 2001, jouant un rôle intégrant dans la création de la nouvelle municipalité fusionnée.

Sa carrière en politique municipale s'était toutefois amorcée dès 1994, au sein du conseil municipal de Trois-Rivières-Ouest. Il travaillait auparavant au sein de la marine marchande, en plus d'avoir géré des concessions de restauration rapide.

Le conseil municipal devrait désigner la personne qui assurera ses fonctions de manière intérimaire lors de la séance du 15 janvier.

Selon le responsable des communications, Yvan Toutant, la mairesse suppléante Ginette Bellemare sera alors probablement désignée comme sa successeuse d'ici la tenue d'une élection vers le mois de mai. « Il y a beaucoup d'émotion ce matin autour de la salle du conseil. Tout le monde reconnaît le travail immense que M. Lévesque a fait. Aujourd'hui, Trois-Rivières tourne une page », a-t-il déclaré.

### Un quart de siècle de vie politique

Le président de l'Union des municipalités du Québec, Alexandre Cusson, a lui aussi salué un maire qui « se donnait corps et âme pour sa ville ».

« C'est l'un des derniers maires — sinon le dernier maire — issus des nouvelles villes fusionnées du début des années 2000 », a-t-il souligné en entrevue avec La Presse canadienne.

« Qu'on aime ou qu'on n'aime pas, donner 25 ans de sa vie à une municipalité, à ses citoyens, c'est extraordinaire », a lancé M. Cusson, lui-même maire de Drummondville.

Le député fédéral de Trois-Rivières, Robert Aubin, a lui aussi rendu hommage à l'engagement politique de longue date de M. Lévesque.

« On reconnaît, malgré tous les différends, un homme éminemment passionné par ce qu'il faisait », a souligné le néodémocrate.

« On a tendance à sous-estimer l'engagement des politiciens et politiciennes municipaux, a-t-il relevé. Autant le maire que les conseillers sont des gens qui sont constamment auprès du public qu'ils desservent. »

Yves Lévesque a déjà été courtoisé par le Parti conservateur du Canada. Il s'était notamment entretenu avec le chef conservateur Andrew Scheer au printemps, lors du passage de ce dernier dans la région.

M. Scheer avait alors déclaré que son parti était à la recherche de candidats de qualité en vue des élections fédérales de 2019, tout en soulignant que M. Lévesque s'était forgé une solide réputation.

Selon M. Toutant, le maire sortant ne pourra pas prendre une décision de sitôt quant à son avenir politique.

III MONTRÉAL

## Le tarmac de l'aéroport plus contaminé que le centre-ville

Des chercheurs de l'Université McGill découvrent une grande concentration de nanoparticules contenant des métaux nocifs à Montréal-Trudeau

PAULINE GRAVEL  
LE DEVOIR

On s'est longtemps préoccupé du bruit que l'aéroport de Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal génère pour les résidents des quartiers avoisinants, mais c'était oublier la pollution de l'air.

Une étude effectuée par des chercheurs de l'Université McGill met cette fois en évidence la présence d'une grande concentration de particules fines de contaminants dans l'air qui se répandent vraisemblablement au-delà de l'aéroport. Une observation préoccupante étant donné qu'il a été démontré que l'exposition à de hauts niveaux de nanoparticules est nocive pour la santé.

La détection de telles nanoparticules contenant des métaux dits émergents, puisqu'ils n'ont pas été décelés souvent jusqu'à récemment et qu'ils sont potentiellement délétères pour la santé humaine et l'écosystème, a été rendue possible grâce à des appareils à la fine pointe de la technologie qui permettent non seulement de mesurer la densité d'aérosols dans l'air, mais également la taille des particules, leur composition chimique et leur morphologie.

Durant l'été 2017, l'équipe de Parisa Ariya, du Département de chimie de l'Université McGill, a ainsi effectué des mesures sur des passerelles donnant accès aux avions stationnés sur le tarmac de l'aéroport international Montréal-Trudeau ainsi que près de la porte d'entrée des départs de l'aérogare.

Les données obtenues ont ensuite été comparées aux mesures prises sur le campus de l'Université McGill dans le centre-ville de Montréal aux heures de pointe.

Sur le tarmac, les scientifiques ont mesuré un nombre total de particules de toutes les tailles atteignant  $2,0 \times 10^6$  par  $\text{cm}^3$ , soit un nombre dix fois plus grand qu'au niveau de l'entrée des départs de l'aérogare. Les mesures relevées à ces deux endroits de l'aéroport se sont également avérées significativement plus élevées que celles prises dans le centre-ville de Montréal en plein cœur du trafic le plus dense de la journée, où les concentrations maximales ne dépassaient pas un ordre de grandeur de 104.

La majorité des particules décelées à l'aéroport étaient des nanoparticules de taille inférieure à 200 nanomètres (10-9 m). « Or, la concentration des particules s'accroît d'un facteur 10<sup>7</sup> lorsque la taille des particules décroît de 10 mi-



Les scientifiques ont mesuré dix fois plus de particules sur le tarmac de l'aéroport Montréal-Trudeau qu'à l'entrée des départs de l'aérogare.

ISTOCK

crons à 10 nanomètres », soulignent les auteurs de l'étude dans un article qui sera publié prochainement dans la revue scientifique *Environmental Pollution*.

Nombre de ces nanoparticules contiennent des métaux, tels que du fer, du zinc, du nickel et du plomb, qui, à cette taille nanométrique, sont considérés comme des contaminants émergents.

Le fait que les concentrations maximales de nanoparticules aériennes ont été mesurées aux heures de grande affluence du trafic aérien, au moment où les concentrations de monoxyde de carbone (CO) sont également les plus élevées puisque ce dernier est généré par la combustion ayant lieu dans les moteurs d'avion, suggère fortement que les particules nanométriques sont, elles aussi, produites par les moteurs d'avion, avancent les chercheurs.

Néanmoins, les groupes auxiliaires de puissance (APU) qui alimentent la tension électrique, les pressions hydraulique et pneumatique, voire la climatisation à bord des avions pendant que leurs moteurs sont à l'arrêt, constituent une autre importante source de pollution sur le tarmac.

### Effets sur la santé humaine

Les chercheurs rappellent par ailleurs que les nanoparticules aériennes d'un

diamètre inférieur à 100 nanomètres sont reconnues pour nuire à la santé humaine.

« La toxicité des particules qui se déposent dans les poumons tend à s'accroître à mesure que la taille des particules diminue », précisent-ils.

Les métaux émergents que plusieurs d'entre elles contiennent comportent également d'importants risques « potentiels » pour la santé de l'écosystème et des humains.

« De plus amples recherches sont donc nécessaires pour étudier et comprendre les transformations physiques, chimiques et biologiques des métaux émergents contenus dans ces nanoparticules aériennes », transformations qui peuvent survenir sous diverses conditions environnementales, par exemple en présence de neige et de glace.

Compte tenu du grand nombre de personnes qui travaillent à l'aéroport et de passagers (16,6 millions annuellement) qui y défilent, les chercheurs insistent sur l'importance de procéder à de nouvelles études visant à évaluer l'impact des concentrations de nanoparticules qui y sont générées sur la santé des personnes qui fréquentent l'aéroport, mais aussi sur celle des personnes qui habitent les quartiers résidentiels environnants.

Les chercheurs rappellent que les nanoparticules aériennes d'un diamètre inférieur à 100 nanomètres sont reconnues pour nuire à la santé humaine



Guy Joron - 28 décembre 2017

Je me souviens

Il y a beaucoup d'émotion ce matin autour de la salle du conseil. Tout le monde reconnaît le travail immense que M. Lévesque a fait. Aujourd'hui, Trois-Rivières tourne une page.

YVAN TOUTANT



La chronique de Christian Rioux fait relâche. De retour la semaine prochaine.



# Les 634 communautés n'avancent pas au même rythme

## AUTOCHTONES

SUITE DE LA PAGE A 1

prestation de services à ces mêmes communautés : réduction des avis d'ébullition d'eau, efforts pour éradiquer la tuberculose dans les communautés du Nord et octroi de services sociaux aux enfants autochtones afin qu'ils soient au même niveau que ceux offerts aux autres jeunes Canadiens (le principe de Jordan).

« Je peux me consacrer aux enjeux quotidiens, comme l'éducation, les soins de santé, les services à l'enfance, le logement, l'eau potable, explique la ministre des Services aux Autochtones, Jane Philpott. Mais ne faire que cela n'aurait jamais suffi. Le fait que la ministre Bennett s'attaque aux causes fondamentales de ces terribles écarts socioéconomiques, c'est le travail le plus important qui doit se faire à long terme. Car nous nous trouvons dans ces circonstances, en tant que pays, parce que les droits des peuples autochtones ont été niés tout au long de l'histoire de notre pays. Et tant que nous ne respecterons pas ce droit à l'autodétermination et qu'il ne se concrétisera pas, le travail que je fais ne sera rien de plus qu'un pansement provisoire. »

Le mandat de Justin Trudeau pour les deux ministres était ambitieux : se débarrasser des « structures coloniales actuelles », rehausser le statut socioéconomique des Autochtones et faire progresser leur autonomie gouvernementale. Dix-huit mois plus tard, Carolyn Bennett estime néanmoins qu'elle est sur la bonne voie. Car 320 des 634 communautés autochtones du pays sont « sur la voie de l'autodétermination », que ce soit en signant des ententes d'autogouvernance ou en convenant de formules de financement.

« Et maintenant que c'est fait, on voit que d'autres nations veulent faire de même », relate la ministre des Relations Couronne-Autochtones.

### Une indépendance inspirante

Ces ententes avec Ottawa peuvent aussi être sectorielles. Et les ministres croient qu'il s'agit de la meilleure façon d'améliorer le sort de ces communautés et de les convaincre d'emboîter le pas à leurs consœurs vers une autonomie face au fédéral.

« Nous avons amplement de preuves — que ce soit en santé, en éducation ou pour la gestion du territoire — que, plus la gestion et la conception du système se font par les populations autochtones, plus ces systèmes sont couronnés de succès », insiste la ministre Philpott.

Carolyn Bennett cite l'exemple d'un membre de la communauté Eskasoni, en Nouvelle-Écosse, qui est devenu enseignant lorsque sa communauté Mi'kmaq s'est mise à gérer son système d'éducation. Le taux de diplomation y est passé de 30 %, à l'époque, à 90 % aujourd'hui. « On constate que, lorsque les communautés prennent le contrôle de certains secteurs d'activité, cela fait finalement partie de leur parcours vers l'autodétermination », note M<sup>me</sup> Philpott.

La ministre veut maintenant garantir aux communautés autochtones qui le souhaitent, à l'aide d'un projet de loi qui suivra, le droit de diriger elles-mêmes leurs services de protection de la jeunesse. Après une entente historique signée avec Québec en 2018, la nation Atikamekw est d'ailleurs devenue la première à être responsable de la protection de ses jeunes.

Au Canada, 52 % des enfants en famille d'accueil sont autochtones, alors qu'ils ne représentent que 8 % des enfants de moins de 15 ans au pays. Au Québec, ce sont 17 % des jeunes, pour une propor-



**Les deux ministres, ici en février dernier, voudraient voir le poste de Jane Philpott (à droite) disparaître un jour, car les communautés généreraient elles-mêmes leur administration. Mais la route pourrait être longue.**

JUSTIN TANG LA  
PRESSE CANADIENNE

tion de 3 % de cette même population.

Plusieurs communautés autochtones dénoncent l'évaluation que font les provinces de l'état de ces enfants. « Dans 80 % des cas, on parle de négligence », relate Jane Philpott. Mais « négligence », c'est une façon codée de dire que la famille est pauvre, que la maison est surpeuplée, qu'un parent ou que l'enfant a des problèmes de santé. » Plutôt que de payer le placement de ces enfants, le gouvernement veut investir en amont pour corriger la source du problème et leur permettre de rester chez eux lorsque c'est possible.

« Nous essayons d'éviter qu'il y ait une nouvelle rafle d'enfants autochtones, chez les millénaires cette fois-ci », argue la ministre Bennett en évoquant la rafle des années 1960, qui a vu des milliers d'enfants placés dans des familles d'accueil non autochtones. Les ministres évitent de parler elles-mêmes de discrimination, mais elles évoquent des cas qui leur ont été rapportés et qui portent à croire que les familles autochtones ont plus souvent été ciblées lorsqu'elles vivaient dans des conditions de pauvreté.

### Un défi d'individualité

Les deux ministres voudraient voir le poste de M<sup>me</sup> Philpott disparaître un jour, car les communautés généreraient elles-mêmes leur administration. Mais

la route pourrait être longue. Notamment parce que les 634 communautés n'avancent pas au même rythme et qu'elles refusent de se voir imposer des solutions par Ottawa.

Le premier ministre promettait, l'hiver dernier, un projet de loi qui enclencherait les droits ancestraux autochtones dans la loi fédérale et encadrerait leur droit à l'autodétermination. La proposition s'est heurtée à l'opposition de plusieurs chefs, qui ont accusé le fédéral d'aller trop vite et de leur imposer sa vision. La loi, qui devait être déposée avant Noël, se fait toujours attendre.

La ministre Philpott rétorque que le gouvernement a justement écouté les critiques et qu'il continue de consulter les communautés. « Quand tout le monde se sentira prêt à aller de l'avant — on ne sait pas encore quand ce sera, mais quand tout le monde y sera —, nous sommes résolument engagés à poursuivre ce travail. »

Idem pour la Loi sur les Indiens, que Justin Trudeau aimerait pouvoir abroger. « Tant que certaines communautés ne veulent pas s'en soustraire, elle restera en place, promet Carolyn Bennett. Mais nous espérons qu'elle deviendra désuète, au fur et à mesure que les nations autochtones atteindront l'autodétermination. »

## Du plus petit au plus grand, chaque don est important!

**Soutenir Le Devoir, c'est soutenir le média de référence au Québec afin de lui permettre d'innover et de défendre les idées et les causes qui assureront l'avancement politique, économique, culturel et social de la société québécoise.**

### Pourquoi donner?

Parce que c'est une façon de contribuer au développement et à la pérennité du *Devoir*. Vos dons permettent d'enrichir l'offre de contenu rédactionnel et la mise à jour de nos plateformes numériques.

**Objectif : 300 000\$**

### Pour faire votre don :

[www.lesamisdudevoir.com](http://www.lesamisdudevoir.com)

### ou envoyer votre chèque à :

Les Amis du Devoir  
1265, rue Berri  
8<sup>e</sup> étage, Montréal  
Québec, H2L 4X4



**Partenaires d'avenir**

**AD**  
Les Amis du Devoir

## Une autre hausse en 2019

### INFECTION

SUITE DE LA PAGE A 1

moins salubres, mais plutôt qu'on surveille davantage les rappels et que le consommateur va tenter de limiter les risques sur sa santé. Les citoyens se protègent de plus en plus et sont plus prudents », ajoute-t-il.

D'ailleurs, l'augmentation du nombre de cas d'infection à la bactérie *E. coli* pourrait se poursuivre l'an prochain, souligne M. Charlebois. En novembre dernier, l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) avait averti les citoyens de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick de cesser de consommer de la laitue romaine à la suite d'une écloison d'infections à *E. coli*. Au total, 29 cas ont été confirmés, dont 20 au Québec. Certaines personnes ont dû être hospitalisées, mais aucun décès n'a été signalé, avait précisé l'ASPC. L'avis a été levé le 24 décembre. Un avis de rappel concernant des choux-fleurs provenant de la Californie a égale-

ment été lancé à la mi-décembre.

« Ce qu'on observe depuis une vingtaine d'années, c'est qu'il y a de plus en plus de cas rapportés, mais moins de décès liés à l'infection, ce qui est une très bonne chose », souligne M. Charlebois.

**Ce qu'on observe depuis une vingtaine d'années, c'est qu'il y a de plus en plus de cas rapportés, mais moins de décès liés à l'infection, ce qui est une très bonne chose**

SYLVAIN CHARLEBOIS



### Les cas de maladie de Lyme doublent au Québec

Longtemps considérée comme une maladie rare, la maladie de Lyme continue de gagner du terrain au Québec. Le nombre de cas de maladie de Lyme a presque doublé en un an au Québec, selon les récents chiffres révélés par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

En 2017, le ministère de la Santé en a recensé 328, soit près de deux fois plus qu'à pareille date l'année précédente, où on en rapportait 179. Le bilan préliminaire de 2018 laisse envisager un nombre de cas similaire encore cette année.

Cette hausse marquée s'expliquerait en raison non seulement de la prolifération de la tique, mais aussi des progrès faits pour diagnostiquer l'infection et signaler les cas aux autorités.

« La maladie de Lyme est en progression au Québec depuis 2011. L'installation de la tique dans

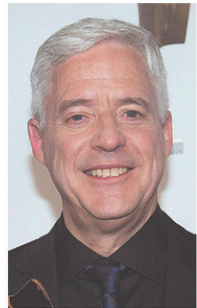
quelques régions du sud de la province est sans doute responsable de l'augmentation du nombre de cas déclarés et d'une plus grande proportion de cas acquis localement. En 2017, 76 % des cas étaient acquis au Québec, et 85 % d'entre eux auraient acquis leur infection en Estrie ou en Montérégie », peut-on lire dans le rapport 2017 de Vigie et surveillance des maladies à déclaration obligatoire d'origine infectieuse.

Les autorités de santé publique disent avoir observé une hausse de cas principalement dans les régions de la Montérégie et de l'Estrie. « Un des facteurs qui expliqueraient cette progression est que les hivers québécois sont moins froids qu'auparavant, ce qui permettrait aux tiques de survivre plus facilement », mentionne Noémie Vanheuverzwijn, responsable des relations médias du MSSS.

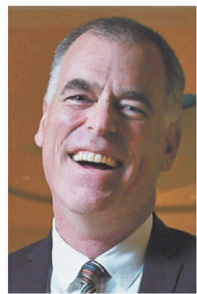
## III HONNEUR

# Charles Tisseyre et Peter Simons nommés au sein de l'Ordre du Canada

LA PRESSE CANADIENNE  
À OTTAWA



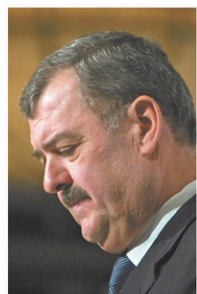
Charles Tisseyre



Peter Simons



Daniel Lamarre



Henri-Paul Rousseau



Micheline Dumont



Denis Vaugois

La gouverneure générale du Canada, Julie Payette, a annoncé jeudi une centaine de nouvelles nominations au sein de l'Ordre du Canada, dont celles des chefs d'entreprise Daniel Lamarre et Peter Simons et des journalistes Daniel Lessard et Charles Tisseyre.

L'Ordre du Canada a notamment voulu reconnaître la contribution de M. Tisseyre, animateur depuis un quart de siècle de l'émission *Découverte* à Radio-Canada, pour « son dévouement à la vulgarisation scientifique et à la défense des médias d'information ». M. Tisseyre est un ardent défenseur du diffuseur public, et il n'a pas hésité à dénoncer son employeur lors de coupes franches à Radio-Canada il y a quelques années.

Son ancien patron à l'information de Radio-Canada Jean Pelletier, qui a pris sa retraite cette année, devient quant à lui officier de l'Ordre du Canada. L'ex-journaliste Daniel Lessard, qui est maintenant analyste politique à Radio-Canada, et romancier à ses heures, devient membre de l'Ordre, tout comme la journaliste d'origine acadienne Lyse Doucet, qui travaille au service international de la BBC.

Les gens d'affaires souvent doublés de philanthropes sont aussi récompensés, comme le président du Cirque du Soleil, Daniel Lamarre, et le chef de l'entreprise Simons, Peter Simons.

M. Simons a notamment été choisi « pour son militantisme au profit de l'industrie du commerce de détail » — il avait milité activement, au côté de Québec solidaire, pour que les géants du Web soient taxés comme les autres entreprises. Il a par ailleurs haussé récemment de trois dollars le salaire minimum chez Simons, qui passe à 16 \$ l'heure — plus que les 15 \$ réclamés par les groupes sociaux au Québec.

L'économiste Henri-Paul Rousseau, qui avait fait un passage douloureux à la Caisse de dépôt et placement du Québec pendant le très coûteux épisode, pour les Québécois, des papiers commerciaux adossés à des actifs en 2008, devient membre de l'Ordre. Il a été retenu « pour son apport à l'économie et pour sa contribution aux domaines social et communautaire ».

L'ancien éditeur de livres éducatifs Michel de la Chenelière, qui a offert au Musée des beaux-arts de Montréal un studio à l'intention des enfants, puis un atelier d'art-thérapie, est aussi récompensé de l'Ordre.

Du côté des arts et des lettres, la gouverneure générale souligne aussi le travail exceptionnel de la Montréalaise Kathy Reichs, une anthropologue légiste qui transpose son métier dans le roman policier; M<sup>me</sup> Reichs est promue « membre honoraire » de l'Ordre du Canada. D'autres intellectuels en sciences sociales deviennent membres, comme l'historienne Micheline Dumont, spécialiste de l'histoire des femmes au Québec, et son collègue Denis Vaugois, ancien ministre péquiste et cofondateur des éditions du Boréal, puis des éditions du Septentrion.

Le céramiste montréalais Léopold Foulem et le chorégraphe Jean Grand-Maître, directeur artistique du Ballet de l'Alberta depuis une quinzaine d'années, se joignent aussi aux membres de l'Ordre. Le Cirque du Soleil est aussi à l'honneur par l'entremise de son ancien concepteur d'acrobaties aériennes André Simard, qui a travaillé sur une quinzaine de spectacles de l'illustre compagnie.



L'aventurier Colin O'Brady avait publié une photo de lui-même le 14 décembre dernier devant le panneau du pôle Sud géographique.  
COLIN O'BRADY

## III EXPLOIT

## Un Américain réussit en solo la traversée de l'Antarctique

Colin O'Brady a parcouru près de 1600 km en 54 jours

CHRIS LEFKOW  
À WASHINGTON  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Près de 1600 kilomètres en 54 jours, en solo et sans assistance: l'Américain Colin O'Brady est le premier à avoir accompli cet exploit de traverser dans ces conditions extrêmes les terres glacées de l'Antarctique.

« Je suis parvenu à mon objectif: devenir la première personne de l'histoire à traverser le continent antarctique d'une côte à l'autre, en solo, sans assistance et sans aide », a écrit l'ancien triathlonien professionnel de 33 ans sur son compte Instagram.

Pour ajouter un exploit à ce qui en était déjà un, il a parcouru les 125 derniers kilomètres d'une traite. Après 32 heures, sans dormir, il est arrivé mercredi à destination.

C'est en prenant son petit-déjeuner de Noël qu'il s'est lancé cet ultime défi. « Alors que je faisais bouillir de l'eau pour mon porridge, une question quasi impossible s'est posée: est-ce que je pourrais pousser d'un seul coup jusqu'à la fin? » a-t-il raconté sur Instagram.

« Au moment où j'ai lacé mes chaussures, ce plan impossible était devenu un but bien concret », a-t-il ajouté.

Pendant toute son aventure, qui lui a fait traverser l'Antarctique, il était suivi par GPS et les détails de son aventure ont été publiés chaque jour sur son site ([colinobradyc.com](http://colinobradyc.com)).

Équipé de skis de fond, il a tiré sa pulka — une sorte de traîneau transportant toutes ses provisions et son matériel —, qui pesait tout compris 180 kg.

### Sur le fil de départ

Il a pris le départ du campement d'Union Glacier le 3 novembre en compagnie de Louis Rudd, un militaire britannique de 49 ans.

Les deux hommes, qui tentaient chacun d'être le premier à accomplir ce périple en solo et sans assistance, ont ensuite cheminé séparément.

Si l'Anglais a un temps fait la course en tête, c'est finalement l'Américain qui a franchi la ligne d'arrivée en per-



L'ancien triathlonien professionnel a parcouru les 125 derniers kilomètres d'une traite. Il est arrivé mercredi à destination, après un effort de 32 heures sans dormir.  
COLIN O'BRADY

mier. Passé par le pôle Sud le 12 décembre, Colin O'Brady a fini son périple mercredi sur la barrière de Ross, au bord de l'océan Pacifique. Louis Rudd se trouve un jour ou deux derrière lui.

« Même si les trente-deux dernières heures ont été certaines des plus exigeantes de ma vie, elles ont en toute honnêteté été certains des meilleurs moments que j'aie jamais vécus », a relevé l'Américain.

« J'étais dans un profond état second, à la fois concentré sur l'objectif final tout en laissant mon esprit revenir sur les enseignements considérables de ce voyage, a-t-il ajouté. Je délire un peu en écrivant ça, parce que je n'ai pas encore dormi. »

### Un exploit « remarquable »

Le *New York Times* a qualifié son exploit d'« un des plus remarquables dans l'histoire polaire », à comparer à la « course pour le pôle Sud » qui a opposé le Norvégien Roald Amundsen au Britannique Robert Falcon en 1911.

Né à Portland, dans l'Oregon, Colin O'Brady a fait des études d'économie à

la prestigieuse université Yale, où il faisait partie de l'équipe de natation, selon son site Internet.

Lorsqu'il a été gravement brûlé sur un quart de la surface de son corps lors d'un accident en Thaïlande en 2008, les médecins lui avaient dit qu'il pourrait ne plus jamais remarcher normalement, raconte la biographie de son site.

En 1996-1997, l'explorateur norvégien Borge Ousland avait été le premier à traverser le continent blanc en solo, mais il avait été aidé par un « parafoil » (un cerf-volant ressemblant à un parapente). D'autres aventuriers, eux, ont été ravitaillés en cours de route.

Le lieutenant-colonel britannique Henry Worsley a trouvé la mort en 2016 en essayant de traverser l'Antarctique seul et sans assistance. D'autres ont fait demi-tour.

Colin O'Brady n'en est pas à son premier record.

En 2016, il avait escaladé les sommets les plus élevés des sept continents, dont l'Everest, en 132 jours, ce qui a fait de lui le plus rapide des « grimpeurs des sept sommets ».



Illustration: Garnotte

## L'année 2018 en dessins

Du gilet jaune à la tuque de Catherine Dorion, du pipeline d'État au nouvel ALENA, découvrez dans notre édition de samedi les objets de l'année, croqués par notre caricaturiste Garnotte pour son bilan imagé et grinçant de l'année 2018.

### À LIRE DEMAIN

TEXTES  
STÉPHANE BAILLARGEON

ILLUSTRATIONS  
GARNOTTE

LEDEVOIR

EN BREF



Le drapeau des Émirats arabes unis a été hissé jeudi sur le bâtiment de leur ambassade à Damas.

AGENCE FRANCE-PRESSE

### Les Émirats rouvrent leur ambassade à Damas, fermée depuis sept ans

DAMAS — Les Émirats arabes unis ont rouvert jeudi leur ambassade à Damas, nouveau signe d'un possible réchauffement des relations entre les pays arabes et le pouvoir syrien de Bachar al-Assad. L'initiative survient au moment où les forces progouvernementales syriennes, soutenues par les alliés iraniens et russes, contrôlent aujourd'hui près des deux tiers du pays, multipliant les victoires face aux rebelles et aux djihadistes. La Syrie avait été mise au ban du monde arabe dès la fin de 2011, et des pays, notamment du Golfe, avaient rappelé leurs ambassadeurs pour protester contre la répression menée par le pouvoir de Damas contre des manifestations pro-démocratie. Jeudi, le drapeau des Émirats arabes unis a été hissé sur le bâtiment de l'ambassade.

Agence France-Presse

### Pakistan : l'ex-président Zardari sommé de ne pas quitter le territoire

ISLAMABAD — L'ancien président pakistanais Asif Ali Zardari, soupçonné de blanchiment d'argent, s'est vu interdire tout déplacement à l'étranger, a indiqué jeudi le ministre de l'Information du Pakistan, Fawad Chaudhry. Cette décision concerne également 171 autres personnes. M. Zardari, actuel coprésident du parti d'opposition Pakistan People's Party et président entre 2008 et 2013, fait depuis longtemps l'objet de soupçons de corruption. M. Chaudhry avait indiqué plus tôt cette semaine qu'une commission d'enquête avait découvert la preuve que M. Zardari aurait blanchi de l'argent via de fausses sociétés et comptes bancaires. Mais l'intéressé a rejeté les accusations, s'en prenant à son tour au gouvernement d'Imran Khan.

Agence France-Presse

### Soudan : la contestation sociale force un haut responsable à démissionner

KHARTOUM — Un haut responsable gouvernemental du nord du Soudan a démissionné jeudi sur fond de répression de manifestations et de heurts à travers le pays. Depuis le 19 décembre, le Soudan est confronté à un mouvement de contestation sociale qui touche plusieurs villes, dont la capitale, et porte notamment sur le triplement du prix du pain. Les manifestants réclament aussi « la chute du régime » du président Omar el-Béchir, au pouvoir depuis 1989. Les heurts avec les forces de l'ordre ont fait, selon les autorités, au moins huit morts parmi les manifestants, l'ONG Amnesty International faisant état de 37 manifestants tués. Les troubles ont entraîné jeudi la démission d'Abdarouf Grmas, à la tête du ministère de la Santé pour la province du Nord.

Agence France-Presse

### ARABIE SAOUDITE

## Le roi Salmane remanie son gouvernement

ANUJ CHOPRA

À RIYAD

MOHAMED HASNI

À DUBAÏ

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le roi Salmane d'Arabie saoudite a remanié jeudi son gouvernement, choisissant notamment un nouveau chef de la diplomatie, quelques mois après l'affaire Khashoggi dont le royaume continue de subir les retombées.

Ancien ministre des Finances, Ibrahim al-Assaf a été nommé chef de la diplomatie. Il remplace Adel al-Jubeir, qui avait été nommé à ce poste en avril 2015 par le défunt roi Abdallah, disparu il y a quatre ans.

Ancien diplomate aux États-Unis et parfaitement anglophone, M. Jubeir est descendu d'un échelon, devenant ministre d'État aux Affaires étrangères.

Au cours des derniers mois, M. Jubeir avait vigoureusement défendu le prince héritier Mohammed ben Salmane dans l'affaire Khashoggi, du nom du journaliste saoudien assassiné le 2 octobre à l'intérieur du consulat du royaume à Istanbul.

L'Arabie saoudite soutient que le journaliste a été tué lors d'une « opération hors de contrôle » de l'État saoudien, menée par le chef adjoint de l'agence saoudienne de renseignement, Ahmad al-Assiri, et par le conseiller à la cour royale, Saoud al-Qahtani, qui ont tous deux été destitués. Riyad nie toute implication du prince héritier dans ce meurtre, tandis que les médias turcs et américains, ainsi que la CIA, le soupçonnent de l'avoir commandité.

« Il est impossible de ne pas lier [le remaniement] à Khashoggi », a estimé auprès de l'AFP Mohammed Alyahya, un expert pour le Gulf Research Centre, rappelant que les remaniements ont habituellement lieu tous les quatre ans.

#### Mouvements nombreux

La nomination d'un nouveau chef de la diplomatie fait partie d'une série de décrets royaux annonçant un remaniement ministériel surprise, qui laisse inchangés les plus importants portefeuilles, hormis celui des Affaires étrangères.

Ainsi, le prince héritier et ministre de la Défense, Mohammed ben Salmane, demeure en place. Le ministre de l'Intérieur, Abdel Aziz ben Nayef ben Abdel Aziz, celui de l'Énergie, Khaled al-Faleh, et celui des Finances, Mohammed al-Jadaan, gardent aussi leurs postes.

Les ministres de l'Éducation, de la Garde nationale et de l'Information ont quant à eux été remplacés. Le prince Sultan ben Salmane, ancien astronaute qui était responsable du tourisme, a été nommé à la tête d'une agence saoudienne de l'espace nouvellement créée, un poste au rang de ministre.

Le directeur de la Sécurité nationale, Saoud ben Abdel Aziz Helal, a été remplacé par le général Khaled al-Harbi. Une femme, Imane al-Matiri, a été nommée assistante du ministre du Commerce.

#### Il est impossible de ne pas lier [le remaniement] à Khashoggi

MOHAMMED ALYAHYA



### ISRAËL

## Turbulences à l'horizon pour Netanyahu

MICHAEL SMITH

À JÉRUSALEM

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, gouverne depuis des années son pays en mêlant discours de droite et habiles manœuvres pour écarter ses opposants, mais certains analystes se demandent si son dernier pari politique, avec la tenue d'élections anticipées, ne sera pas le dernier.

Même si les sondages annoncent une nouvelle victoire de M. Netanyahu au scrutin du 9 avril, une série d'enquêtes pour corruption pourraient hypothéquer un nouveau mandat.

Selon la loi israélienne, même si le procureur général décidait d'inculper le premier ministre en suivant les recommandations de la police, M. Netanyahu ne serait pas obligé de démissionner de son poste.

Mais la pression politique serait très forte et forcerait toute nouvelle coalition à une réflexion sur son maintien ou non à sa tête, relèvent des analystes.

Pour nombre de commentateurs politiques, M. Netanyahu a poussé à la tenue d'élections sept mois avant la date prévue en estimant qu'il serait en meilleure posture pour combattre une éventuelle inculpation s'il était fraîchement réélu.

Il ne serait donc pas avisé de tabler sur sa chute à ce stade, font-ils valoir, quand bien même ses ennuis judiciaires se précisaient.

S'il remporte les élections, Benjamin Netanyahu serait alors en passe de battre le record de longévité (plus de 13 ans) du père fondateur de l'État d'Israël, David Ben Gourion.

« Il ne prévoit pas du tout de démissionner et il pense qu'il peut faire face victorieusement aux charges qui pèsent contre lui », estime Anshel Pfeffer, journaliste au quotidien *Haaretz* et auteur d'une biographie récente du dirigeant israélien.

#### Sécurité et longévité

À 69 ans, cet homme tient les rênes d'Israël depuis si longtemps qu'il a parfois été surnommé « le roi Bibi ».

Son efficacité politique est louée par ses partisans qui relèvent que, depuis des années, ses opposants ne l'ont jamais vraiment mis au défi.

Un autre de ses surnoms, « Monsieur Sécurité », explique sa popularité dans un pays où les questions sécuritaires font partie des principales préoccupations des électeurs.

Il ne parle généralement de la question palestinienne que sous l'angle des opérations des forces de l'ordre alors qu'Israël occupe depuis plus de 50 ans la Cisjordanie, un territoire palestinien.

Sans surprise, il a commencé sa campagne électorale en faisant référence lundi aux opérations menées par Israël en Syrie.

M. Netanyahu a également mis en avant la vaste opération de l'armée israélienne pour détruire des tunnels

Même si les sondages annoncent une nouvelle victoire de Benjamin Netanyahu au scrutin du 9 avril, une série d'enquêtes pour corruption pourraient hypothéquer un nouveau mandat.

MARC ISRAËL SELLEM  
AGENCE  
FRANCE-PRESSE

creusés, selon elle, par le Hezbollah libanais, autre ennemi d'Israël, pour infiltrer son territoire.

Mais dans un pays où le coût de la vie préoccupe de nombreux habitants, il n'a pas oublié de défendre son bilan économique. « Nous avons fait d'Israël une puissance mondiale émergente, et je n'exagère pas », a-t-il péroré.

Fils d'un historien ultrarioniste, M. Netanyahu est né en 1949, juste après la création de l'État d'Israël. Il a grandi en partie aux États-Unis.

Ancien combattant des forces spéciales blessé au combat, marqué par la mort de son frère aîné lors du raid d'Entebbe (Ouganda) contre un commando propalestinien en 1976, M. Netanyahu ne cesse de pourfendre le « terrorisme international » et « l'extrémisme islamiste ».

#### Des fractures en héritage

Dans sa jeunesse, la gauche dominait la politique israélienne. Mais en 1977, la victoire du parti de droite Likoud, avec à sa tête Menahem Begin, posa les bases de la future ascension de Benjamin Netanyahu.

Sa carrière décolle lorsqu'il est nommé ambassadeur aux États-Unis puis aux Nations unies.

En 1996, il devient à 46 ans le plus jeune premier ministre de l'histoire d'Israël, mais il sera battu trois ans plus tard. Il réussit à revenir au pouvoir en 2009 et ne l'a plus quitté depuis.

« C'est une personnalité intéressante », relève Shmuel Sandler, professeur au Centre Begin-Sadate pour les études stratégiques. « Il est désormais considéré comme un maître politique alors que, lorsqu'il a commencé, il ne savait pas vraiment comment procéder », poursuit-il, affirmant que son approche était alors trop américaine.

Mais d'autres analystes déplorent sa tendance à créer la division en utilisant la peur pour combattre ceux qui ne sont pas d'accord avec lui.

Selon Anshel Pfeffer, « il laissera en héritage non pas une nation plus sûre, mais une société israélienne fracturée, qui vit derrière des murs ».

Résultats des tirages du : 2018-12-26

<b>LOTTO 649</b> 02 14 27 36 38 48 40 compl. 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 64504024-02 Prochain gros lot (approx.) : 13 000 000 \$	<b>Québec 49</b> 07 09 11 12 16 28 35 compl. <b>Extra</b> 9549547
--	---

**LOTTO MAX** Ce soir, 38 MILLIONS \$ (approximatif)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

**Congédié?**

Voyez

**François Gendron**  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

EN BREF



Andry Rajoelina, au moment de voter le 19 décembre  
GIANLUIGI GUERCIA AGENCE FRANCE-PRESSE

### Rajoelina remporte la présidentielle à Madagascar

ANTANANARIVO — L'ex-chef d'État Andry Rajoelina a officiellement remporté jeudi la présidentielle à Madagascar, battant son rival Marc Ravalomanana au second tour d'une élection très disputée et marquée par des accusations de fraude. M. Rajoelina a obtenu 55,66 % des suffrages contre 44,34 % pour M. Ravalomanana, un autre ancien président, selon les résultats du deuxième tour du 19 décembre publiés par la commission électorale. M. Ravalomanana a déposé des recours devant la Haute Cour constitutionnelle pour les contester, a annoncé son directeur de campagne. Commentant sa victoire devant la presse au siège de la commission électorale, M. Rajoelina a estimé que « le peuple malgache a pu s'exprimer en toute liberté » et a ap-

pelé de ses vœux à « une alternance démocratique ». La Haute Cour constitutionnelle dispose de neuf jours pour valider ou infirmer les résultats après l'examen d'éventuels recours. Le président de la commission électorale, Hery Rakotomanana, a assuré que « des efforts » avaient été faits « pour répondre aux requêtes des deux candidats ». L'un a demandé un examen du logiciel de comptage, l'autre a demandé des confrontations de procès-verbaux », a-t-il dit. L'élection présidentielle a été marquée par des accusations mutuelles de fraude de la part des deux candidats finalistes, qui ont dépensé sans compter et multiplié les promesses parfois irréalistes pour l'emporter et effectuer leur retour à la présidence. Quelque cinq millions de votants ont participé au second tour, soit 48 % des inscrits, moins que les 55 % du premier tour, qui s'est tenu en novembre.

Agence France-Presse

### La Cour suprême d'Espagne renonce à juger six Catalans

MADRID — La Cour suprême espagnole s'est déclarée jeudi incompétente pour juger 6 des 18 indépendantistes catalans poursuivis pour leur rôle dans la tentative de sécession d'octobre 2017. Après un recours de leurs avocats, Miria Boya, Lluís Maria Corominas, Lluís Guino, Anna Simo, Ramona Barrufet et Joan Josep Nuet seront finalement jugés par un tribunal de Barcelone. Ces six membres du Parlement catalan dissous sont poursuivis pour désobéissance pour avoir proposé ou mis au vote des textes inconstitutionnels, notamment celui convoquant le référendum d'autodétermination du 1<sup>er</sup> octobre. Les 12 autres, poursuivis pour les délits de rébellion et/ou de détournement de fonds, seront en revanche bien jugés par la Cour suprême.

Agence France-Presse

### III ÉTATS-UNIS

## La visite surprise de Trump en Irak suscite des critiques

Aucune rencontre n'a été organisée entre le président et le premier ministre irakien

ALI CHOUKEIR  
À BAGDAD  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président américain, Donald Trump, s'est rendu mercredi en Irak pour rencontrer les soldats américains et a profité de ce premier déplacement en zone de conflit depuis son élection pour justifier sa décision de retirer les troupes américaines de la Syrie.

Mais cette visite soulève des critiques dans un pays divisé sur le rôle des États-Unis depuis l'invasion américaine en 2003.

La visite de M. Trump a suscité la surprise et des conjectures selon lesquelles les autorités irakiennes n'étaient pas au courant, le président américain n'ayant rencontré aucun ministre.

Le gouvernement irakien a confirmé dans un communiqué l'absence de rencontre entre le premier ministre Adel Abdel Mahdi et M. Trump en raison d'une « divergence de points de vue » sur l'organisation de la rencontre, remplacée par une simple conversation téléphonique.

« Le gouvernement a tenté de sauver la face » avec cette déclaration, mais le fait que « M. Trump ait refusé de rencontrer le premier ministre à Bagdad, insistant pour une rencontre dans la base militaire d'Al Asad, a été perçu comme une preuve supplémentaire du mépris de Trump », a indiqué à l'AFP Fanar Haddad, un spécialiste de l'Irak de l'Université de Singapour.

Les relations américano-irakiennes n'ont pas été simples après l'invasion des États-Unis de l'Irak et la chute de Saddam Hussein en 2003. La présence américaine en Irak a été vite décriée.

La visite mercredi de M. Trump a ravivé la colère des groupes irakiens soutenus par l'Iran, qui composent un bloc clé au Parlement.

La milice Harakat al-Nujaba a estimé que la présence des forces américaines était « une violation de la souveraineté du pays » et qu'il était désormais « du devoir du gouvernement de [les] expulser ». Cela « ne restera pas impuni. Nous ne permettrons pas que l'Irak soit utilisé comme une base pour menacer d'autres pays », a ajouté cette milice, en référence à l'Iran, la bête noire de Donald Trump.

Le secrétaire général de la milice chiite Assaïb Ahl al-Haq, Qais al-Khazali, a affirmé sur Twitter que cette visite « révélait la réalité du projet américain en Irak ».

Selon lui, l'Irak répondra « par une décision du Parlement pour faire sortir les forces militaires » américaines.



SAUL LOEB AGENCE FRANCE-PRESSE

La visite mercredi de M. Trump a ravivé la colère des groupes irakiens soutenus par l'Iran, qui composent un bloc clé au Parlement

## Mukwege de retour dans son pays



Des milliers d'habitants de Bukavu, dans l'est de la République démocratique du Congo, ont fêté jeudi le retour au pays de Denis Mukwege, le chirurgien qui « répare les femmes » victimes de viols et qui a remporté le prix Nobel de la paix en 2018. Il a été accueilli avec les ovations nourries d'une foule dans laquelle prédominaient les femmes. Dans un discours en swahili, avec parfois des passages en français, Denis Mukwege a demandé « justice » avec la création d'un Fonds mondial pour la réparation des victimes de crimes de viols, appelant les pays membres de l'ONU à y participer. Le chirurgien, écharpe aux couleurs congolaises au cou, a montré à l'assistance son prix Nobel et sa médaille, précisant qu'il avait aussi reçu 400 000 dollars, « qui serviront à continuer à soigner les personnes violées ». « C'est un beau jour pour moi, ce prix est votre prix, protégez-le ! » a-t-il lancé.

FREDRIK LERNERYD AGENCE FRANCE-PRESSE

## Tensions attisées en RDC

À trois jours des élections, l'opposition appelle à la grève générale et Kinshasa souhaite expulser le représentant de l'Union européenne

BIENVENU-MARIE BAKUMANYA  
MARTHE BOSUANDOLE  
À KINSHASA  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Kinshasa a demandé le départ du représentant de l'Union européenne à trois jours des élections prévues dimanche en République démocratique du Congo, où une partie de l'opposition a lancé un appel à la grève générale vendredi.

Kinshasa « invite instamment » Bruxelles à rappeler « dans les 48 heures » son chef de mission en République démocratique du Congo, a déclaré le chef de la diplomatie congolaise, Léonard She Okitundu, à des diplomates occidentaux.

Il s'agit d'une mesure de rétorsion de la RDC après le prolongement, le 10 décembre, des sanctions européennes qui visent 14 officiels congolais, dont le candidat du pouvoir à l'élection présidentielle, Emmanuel Ramazani Shadary. Une décision que l'Union européenne « déplore » et « juge totalement injustifiée », selon un porte-parole de l'UE à Bruxelles. « À la veille d'élections très difficiles en RDC, une telle décision ne peut être considérée que comme contre-productive », a-t-il dit.

### Relance des contestations

En politique intérieure, la coalition autour du candidat d'opposition Martin Fayulu a appelé à une journée « ville morte » dans toute la RDC pour protes-

ter contre le report partiel des élections qui concerne plus d'un million d'électeurs sur 40, principalement dans le Nord-Kivu à Beni et Butembo.

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) « vient de dépasser une ligne rouge », a déclaré la coalition « Lamuka », soutenue par deux poids lourds de l'opposition au président Joseph Kabila, Moïse Katumbi et Jean-Pierre Bemba.

La coalition « exige que la commission électorale retire instamment cette décision injustifiée ».

Pas question pour autant de boycotter le scrutin, a précisé son directeur de campagne, Pierre Lumbi.

L'autre pilier de l'opposition, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), et son candidat Félix Tshisekedi « condamnent » le report mais avaient indiqué dès mercredi qu'ils iraient aux élections.

De son côté, la Majorité présidentielle (MP) du président Kabila a lancé un appel à la « sérénité » en affirmant comprendre la décision de la CENI.

Mercredi, la centrale responsable des élections a reporté au mois de mars les élections dans la région de Beni-Butembo (est) et à Yumbi (ouest) en raison de l'épidémie d'Ebola, des tueries de civils à Beni et à Butembo et de récents massacres communautaires à Yumbi.

L'opposition a déclaré que ce report est « inacceptable », faisant valoir que

la CENI exclut du vote des bastions anti-président Kabila.

Le ministre de l'Intérieur, Henri Moya, avait demandé au président de la CENI, Corneille Nangaa, de tenir compte du contexte « sanitaire et sécuritaire » à Beni dans l'organisation des élections.

### Violences

La police a tiré et envoyé des gaz lacrymogènes pour disperser des manifestants à Beni, qui protestaient contre le report du vote, a constaté un correspondant de l'AFP.

Au moins six personnes ont été arrêtées à Goma, où des barricades ont été dressées en plusieurs points du chef-lieu provincial du Nord Kivu, selon une autre équipe de l'AFP.

Les élections présidentielle, législatives et provinciales prévues dimanche doivent entre autres désigner le successeur du président Kabila, qui ne peut pas se représenter, d'après la Constitution.

Ces élections ont été trois fois reportées depuis la fin du deuxième et dernier mandat constitutionnel du président Kabila : de décembre 2016 à décembre 2017, de décembre 2017 au 23 décembre 2018, puis du 23 au 30 décembre 2018.

Le président Kabila a désigné un « dauphin » : son ex-ministre de l'Intérieur sous sanctions de l'Union européenne Emmanuel Ramazani Shadary.

## III CRISE MIGRATOIRE

## Deux revers à la médaille

L'année 2018 fut marquée sur tous les continents par des récits migratoires à relater sous l'angle du pays fui ou du pays convoité, des histoires à analyser par la lorgnette du migrant quittant les périls de sa nation mère ou par celle du dirigeant préoccupé par la sécurité de ses frontières. Petite invitation à ne pas négliger l'un ou l'autre revers de la médaille.

En l'espace de trois semaines, deux enfants fuyant le Guatemala avec leur famille sont décédés à la frontière mexicano-américaine, après avoir été arrêtés et placés en centre de détention. Jakelin Caal, âgée de sept ans, serait morte de déshydratation. La veille de Noël, Felipe Gomez, huit ans, succombait à une affection d'abord diagnostiquée comme un simple « rhume ».

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD



On ne peut trouver plus triste fable. Fuir son pays en quête d'un avenir meilleur, traverser une frontière de manière illégale, frapper aux portes d'une nation obsédée par l'étanchéité de son territoire, être arrêté si tôt franchie la ligne d'arrivée, être détenu dans des conditions avoisinant la négligence, puis décéder. Tout cela avant huit ans.

Une combinaison d'horreur et d'émotion survenue en pleine magie du temps des Fêtes? Il n'en fallait pas plus pour que la planète connaisse un petit sursaut d'émotion et d'indignation — pourtant, les migrants meurent par milliers partout ailleurs et ne font plus la manchette. Les États-Unis ont réagi en jouant la politique du « trop peu trop tard » : des examens

médicaux seront systématisés pour tous les enfants en centres de détention. En toile de fond, il y a ce *shutdown* paralysant l'Administration américaine pour le financement d'un mur (5 milliards \$US) à la frontière mexicaine destiné à contrer l'immigration clandestine.

Voilà l'illustration parfaite de récits au dénouement tragique mais auxquels il manque le commencement : les familles Caal et Gomez ont-elles quitté le Guatemala et marché vers le nord pour quitter violence, corruption et pauvreté? Si oui, les vociférations menaçantes d'un Trump populiste ne leur font pas peur, car leur enfer à fuir est bien pire. Mais on ne le saura pas. Car leur départ s'est fondu dans l'anonymat d'une « caravane de migrants », colonne dépersonnalisée de quelque 6000 personnes fuyant parfois l'indicible. Leurs journaux intimes restés secrets ne font pas le poids à côté du porte-voix tonitruant nommé Trump. Déshumaniser le sort de ces gens rend la criminalisation plus... humaine.

De passage au *Devoir* tout juste avant le congé des Fêtes, la présidente internationale de Médecins sans frontières (MSF), Joanne Liu, plaiderait pour que le discours portant sur les migrants soit teinté justement d'une plus grande humanité. Pour la pédiatre, 2018 marque une « année bascule », car l'obsession sécuritaire et la peur ont pris le pas sur les obligations humanitaires. Le président Trump en est l'illustration la plus éloquente, mais au Canada, le chef conservateur Andrew Sheer nourrit de manière malsaine méfiance et inquiétude. Pour Joanne Liu, rien ne vaut pourtant le symbole des clés de maison glissées dans le baluchon pour comprendre que les gens ne migrent pas de gaieté de cœur : « Ils partent tous convaincus qu'ils reviendront un jour à la maison. » Pour affronter une route vers l'exil aussi périlleuse, personne ne quitte son pays sous la force d'un caprice.

Une fois arrivés aux portes du pays d'accueil, c'est la criminalisation qui attend nombre de ces humains en exil, et maintenant aussi certains travailleurs de l'humanité forcés d'abdiquer leur mission de sauvetage. C'est ainsi que l'*Aquarius*, en mer Méditerranée, a cessé ses activités début décembre après une campagne de dénigrement menée par les autorités italiennes. Dans ce contexte de grande morosité et de crise, 2018 se termine avec le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, auquel ont adhéré 152 nations, dont le Canada — mais pas les États-Unis. Il s'agit d'une déclaration d'intention, sans véritable contrainte juridique, et toute la force de ce pacte réside donc dans sa mise en œuvre concrète. Pour 2019, souhaitons qu'il permette de replacer la dignité humaine au centre des priorités des nations d'accueil.

## LIBREOPINION

## III TAXE SCOLAIRE

## Une mesure favorable à une plus grande équité fiscale

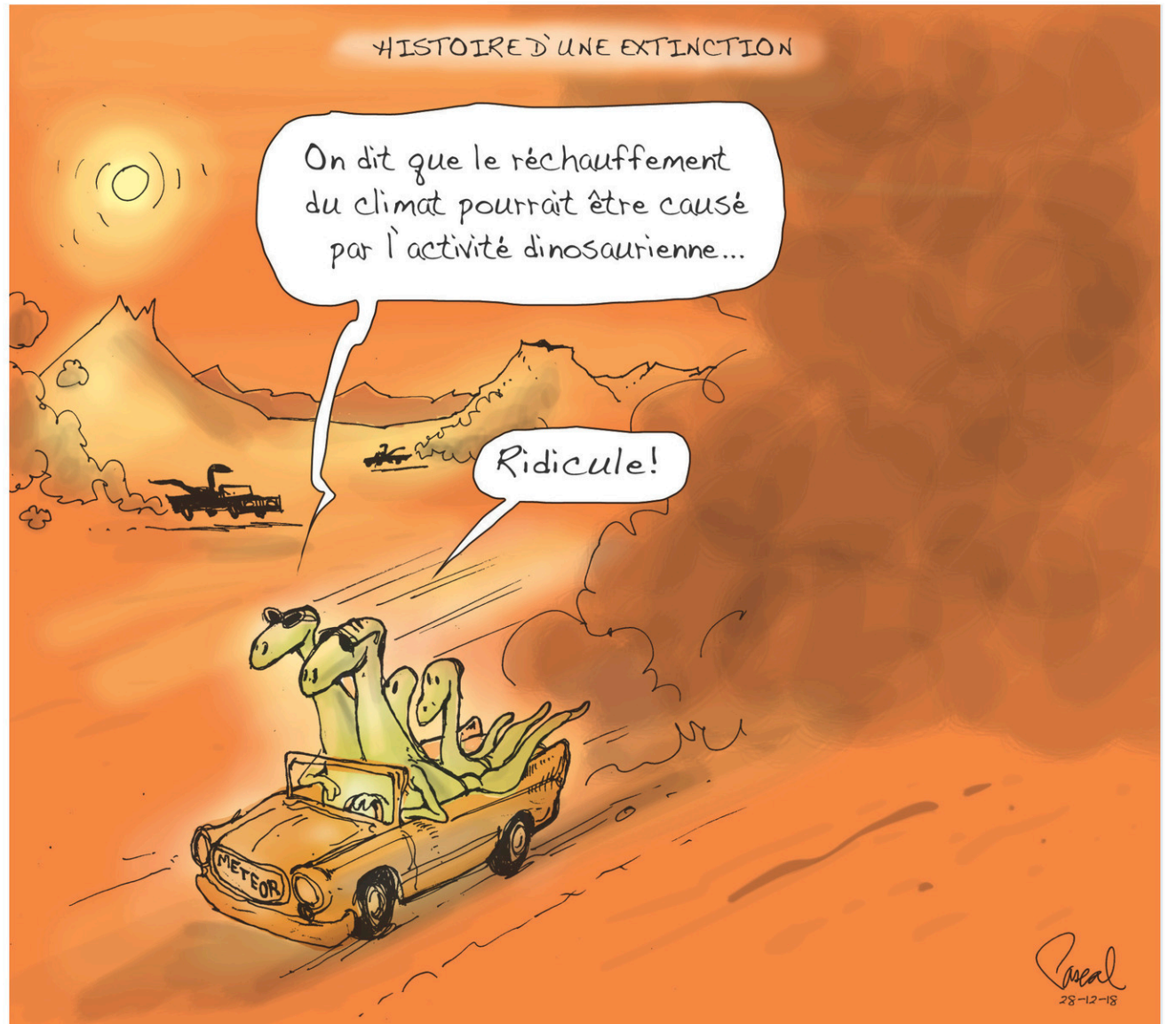
Gilles Bergeron  
Économiste  
Saguenay

L'éditorial « Uniformisation de la taxe scolaire : une mesure régressive » paru dans *Le Devoir* du 13 décembre 2018 sur le projet de loi 3, « Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire », fait une large place aux critiques formulées sur la place publique par les partis politiques d'opposition et certains acteurs sociaux. Il en résulte un portrait-charge qui néglige la contribution essentielle de cette nouvelle loi.

L'uniformisation de la taxe scolaire est d'abord une mesure favorable à une plus grande équité sur l'ensemble du territoire québécois. L'enjeu premier est de faire en sorte que la taxe scolaire respecte le principe de l'équité à savoir que tous les contribuables québécois paient un même montant pour une maison évaluée à la même valeur. La taxe scolaire ac-

tuelle est inéquitable du fait que les citoyens de certaines régions paient un compte de taxe scolaire trois fois plus élevé que ceux d'autres régions pour une maison de valeur équivalente. L'éditorial du *Devoir* y voit davantage une mesure pour respecter une promesse électorale de mettre de l'argent dans les poches des contribuables, tout en reconnaissant que c'est « un enjeu d'équité fiscale que la CAQ n'a pas manqué d'exploiter à fond et avec un certain succès ».

L'éditorial reprend à son compte le reproche voulant que le projet « prive les commissions scolaires, c'est-à-dire les écoles, de revenus appréciables, alors que la Coalition avenir Québec a promis de dépenser davantage en éducation ». Il reconnaît toutefois par la suite que les commissions scolaires seront compensées par des revenus tirés des autres sources de taxation comme les impôts et la taxe de vente, de sorte que le reproche perd sa pertinence. Il est cependant vrai que la baisse de cette taxe, comme de



## LETTRES

## 6513

6513, ce serait le nombre d'ours noirs tués par des chasseurs en 2018 au Québec.

Habituellement, quand on demande pourquoi l'on chasse encore les animaux, on répond souvent que c'est pour leur chair comestible et sauvage. Quant à lui, le mythe entretenu de l'aventure héroïque, où l'on traque un animal grâce à sa science, à sa connaissance du milieu, à son courage de faire face à la bête et par amour de la nature, est mis à mal lorsqu'on découvre ces caches dans les arbres au pied desquels les nobles chasseurs laissent des blocs de sel, vendus par la SEPAQ, ou d'autres aliments pour attirer les animaux et tirer sur eux du haut de leur perchoir. Mais l'ours noir se mange-t-il vraiment à la mesure de la tuerie? Et permettez-moi de ne pas utiliser ce terme plein de lâcheté et de rectitude affairiste qu'est « récolte d'animaux »! Car on parle bien ici d'industrie de la chasse et du tourisme, donc encore une fois d'argent, pour justifier et normaliser un comportement hautement discutabile.

Aristote aurait dit que « personne n'a honte devant des enfants ou des animaux », incapables qu'ils sont de juger et de témoigner du comportement des hommes.

Tant que nous penserons que ce que les animaux voient ne nous regarde pas, nous n'éprouverons au-

cune honte, aucun scrupule à faire souffrir, à effrayer et à mutiler ces êtres qui partagent notre réel et qui méritent notre bienveillance.

Marc Boucher

Laval, le 21 décembre 2018

## Briser l'impasse

Sortir du champ de ruines. Prendre acte de la volonté populaire. Quels chemins pour l'avenir?

Le Bloc québécois prendra-t-il acte de la volonté populaire ou s'engagera-t-il dans une fuite en avant sur un chemin qui ne mène nulle part? Bâtir une stratégie tenant compte de la volonté populaire me semble être plus réaliste et plus efficace que de vouloir poursuivre le rêve d'une autre génération. Regrouper les forces nationalistes et se replier de façon temporaire ou permanente, selon le cas, me semble être la meilleure stratégie pour sortir de l'impasse où nous sommes et pour s'extraire du champ de ruines où les partis indépendantistes se sont enlisés. Il sera toujours temps de voir venir l'avenir, qui n'est jamais fermé. Prendre acte de la volonté populaire me semble être le premier devoir de tout patriote en 2019. Et ne pas disperser nos forces dans quatre partis politiques me semble aussi être la première nécessité politique de tout militant politique québécois, où qu'il se trouve sur le territoire québécois. Il ne faut pas commettre l'erreur de Lévesque et de Parizeau dans les

années 1970, qui ont refusé de créer un parti souverainiste sur la scène fédérale et qui ont laissé ainsi le champ libre aux plus coriaces adversaires de l'indépendance. Est-ce qu'un parti québécois non indépendantiste peut exister sur la scène fédérale ou faut-il retourner au jeu traditionnel d'appuyer l'un ou l'autre parti fédéral? Tel est le défi que nous devons relever, me semble-t-il, après l'élection de François Legault. La CAQ elle-même doit-elle créer son aile fédérale ou favoriser la venue d'un parti qui ne représenterait que les intérêts québécois à Ottawa? La démission, disait Albert Einstein, est de faire jour après jour la même chose et penser avoir des résultats différents. Il n'est pas nécessaire de changer la Constitution dans un premier temps, mais il faut voter selon nos besoins, nos priorités et nos valeurs.

Je soumets pour étude et réflexion la proposition de rassembler les forces nationalistes en un seul parti politique sur la scène fédérale, libre de toute attache avec un parti *canadian*, qui prendra acte de la volonté populaire qui s'est manifestée à l'automne 2018 et qui ne commettra pas l'erreur fatale de perpétuer la division et la dispersion des forces politiques du Québec à l'intérieur d'un Canada nouveau. Cela n'exclut pas le dialogue et le respect mutuel dans une acception assumée de nos différences et de nos complémentarités.

Roger Léger

22 décembre 2018

buant au dynamisme du marché local et à la création d'emplois dans ces régions.

S'il y a un reproche à faire quant à cette loi, c'est que l'on prenne quatre ans pour réaliser sa mise en œuvre. Il est inacceptable qu'une situation injuste perdure aussi longtemps. De plus, la mise en œuvre sur le plan administratif sera beaucoup plus complexe et difficile. Enfin, les critiques que nous entendons aujourd'hui reviendront lors de chaque présentation du budget, de sorte que l'uniformisation de la taxe scolaire risque d'être un projet qui ne verra pas le jour. Ceux qui croient en la pertinence de cette loi devraient se mobiliser pour en accélérer la mise en œuvre.

L'auteur a été professeur au Département des sciences économiques et administratives de l'Université du Québec à Chicoutimi pendant plus de 35 ans et vice-recteur à l'administration et aux finances de l'UQAC de 1998 à 2003.

## III POLITIQUE INTERNATIONALE

## La « quatrième transformation » du Mexique

Annabelle Dias Felix

Doctorante en science politique affiliée au Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CERIUM)

Alors que l'Amérique latine connaît un véritable virage à droite, le Mexique fait bande à part en élisant, en juillet dernier, un président de gauche : Andrés Manuel López Obrador, sous la bannière du nouveau parti Morena (Mouvement de régénération nationale). AMLO, comme on le surnomme, est loin d'être un *outsider* en politique mexicaine. Les Mexicains l'ont connu comme maire de la ville de Mexico de 2000 à 2005, puis comme candidat présidentiel sous l'étendard du Parti de la révolution démocratique (PRD) en 2006 et en 2012, qu'il quitte ensuite pour participer à la création de Morena. Son arrivée officielle à la tête de l'exécutif fédéral le 1<sup>er</sup> décembre dernier signale néanmoins une rupture après le règne d'un siècle du Parti révolutionnaire institutionnel (1929-2000, 2012-2018) et du Parti d'action nationale (2000-2012). Mais quelle rupture, au juste ?

Lors de la présidentielle de 2018, AMLO a présenté son programme « Ensemble, nous ferons l'Histoire », qu'il compte inscrire, comme son nom l'indique, dans l'histoire avec un grand H. Il prétend mettre en place la quatrième transformation du Mexique, après l'Indépendance (1810-1821), la Reforma (1858-1861) et la Révolution (1910-1920), trois événements historiques qui ont en commun d'avoir vu le peuple se soulever avec les armes contre le gouvernement afin de changer le cours de l'Histoire.

Le candidat de Morena considère ainsi que son élection changera l'histoire à travers le vote, le peuple se soulevant contre la mauvaise gouvernance qui règne depuis des décennies, les armes en moins. Plus exactement, le changement qu'il appelle de ses vœux est la mise en place d'un véritable État de droit et d'une « vraie » démocratie, et la libération du pouvoir politique de l'emprise du pouvoir économique.

**Corruption et impunité**

Sa priorité est de mener une lutte acharnée contre la corruption et l'impunité. Si ses prédécesseurs promettaient aussi de venir à bout de la corruption, sans résultats, AMLO assure que, cette fois-ci, c'est différent. Le 1<sup>er</sup> décembre doit marquer le « point fi-



AMLO, comme on le surnomme, est loin d'être un *outsider* en politique mexicaine. Les Mexicains l'ont connu comme maire de la ville de Mexico de 2000 à 2005, puis comme candidat présidentiel sous l'étendard du Parti de la révolution démocratique en 2006 et en 2012.

PEDRO PARDO  
AGENCE FRANCE-PRESSE

nal » de la corruption et de l'impunité et un nouveau départ pour le Mexique. Il propose en fait une forme d'amnistie pour les actes de corruption posés avant le 1<sup>er</sup> décembre 2018, mais prône une tolérance zéro dès à présent.

Reste à élucider la question du « comment ». AMLO demeure assez vague quant aux mesures concrètes qu'il entend prendre. L'une des seules mesures avancées est de légiférer sur le statut de la corruption dans la loi afin qu'elle soit désormais considérée comme un délit grave, ce qui impliquerait que les membres du gouvernement, y compris le président, pourraient être jugés pour un tel délit au cours de leur mandat. Bref, leur immunité serait levée.

**Inégalités et justice sociale**

AMLO entend également réduire les inégalités économiques et garantir plus de justice sociale. Dans cette

perspective, il a annoncé une série de programmes sociaux ciblant différents groupes de la société civile. Par exemple : la gratuité scolaire, l'augmentation des prestations de retraite et une pension universelle pour les personnes souffrant d'un handicap.

Il ne s'agit là que d'un échantillon des ambitieux programmes sociaux annoncés, dont la facture promet d'être élevée. Ce qui laisse entière la question de la capacité de payer de l'État. Car il faudra au chef de l'État faire bien davantage que réduire les salaires des membres du gouvernement et vendre l'avion présidentiel, comme il l'a fait après son arrivée au pouvoir.

**Violence et insécurité**

Autre enjeu et non le moindre, celui de la violence et de l'insécurité, qui n'ont cessé de croître ces dernières années. Selon AMLO, les problèmes de sécu-

**Andrés Manuel López Obrador considère ainsi que son élection changera l'histoire**

rité publique sont liés à la décomposition des corps policiers et à la corruption qui les gangrène.

Sa solution ? Militariser la sécurité publique (processus qui est loin d'être nouveau au Mexique, mais qui s'étend, cette fois-ci, à tout le pays). S'il ne le dit pas dans ces termes, les mesures qu'il annonce y ressemblent fortement : création d'une garde nationale composée de soldats de la marine, de l'armée et de la police fédérale, sous le commandement du ministère de la Défense, et modification de la Constitution pour régulariser la participation des militaires dans la sécurité publique.

Si une nouvelle « transformation » du Mexique peut soulever espoirs et enthousiasme, la tâche est titanesque. Il faut rester prudent et, surtout, garder un œil sur les décisions du gouvernement et sur leurs conséquences réelles.

## L'État québécois est-il réellement neutre ?

Amel Zaazaa

Militante féministe et antiraciste

Lettre ouverte au premier ministre du Québec, François Legault

Neutralité et laïcité, voilà deux notions dont on parle beaucoup sans les définir. Aujourd'hui encore, on tente de légiférer pour préserver une prétendue neutralité sans se demander ce qu'on entend par celle-ci et si l'État est réellement neutre quant à ses citoyennes et citoyens ? Ce sont pourtant des questions préalables à tout débat pour qu'il ne verse pas dans la cacophonie que nous sommes contraintes et contraints de subir.

Monsieur le Premier Ministre François Legault, en arrivant ici il y a 5 ans, mon vécu m'a amenée à me pencher sur la question de la neutralité de l'État, et j'ai découvert avec stupéfaction que non seulement celui-ci n'est pas neutre, mais qu'il perpétue à travers ses appareils une discrimination structurelle envers plusieurs d'entre nous. Une discrimination par rapport à laquelle les gouvernements qui se succèdent entretiennent une omerté.

Vous voulez des faits ? J'en ai plusieurs. Aujourd'hui, il manque plus de 25 000 emplois pour les personnes dites des « minorités visibles » dans la fonction publique malgré l'adoption de la Loi sur l'équité en emploi depuis 1995.

Le profilage racial par les services de police dans les villes et les quartiers qui

comptent une forte présence de personnes racisées et de personnes autochtones n'est plus à démontrer. Les nombreux cas de bavures policières, l'enquête qui vise plusieurs agents de la Sûreté du Québec accusés de sévices envers les femmes autochtones de Val-d'Or et bien d'autres faits dont je ne pourrais faire ici la liste exhaustive démontrent qu'il y a un problème structurel au sein des services de police.

Ces services mêmes qui ne comptent à ce jour aucune femme voilée et seulement 3 % d'agentes et d'agents issus des « minorités visibles » pour une population qui en compte plus de 13 % (statistiques de 2016). Même Montréal, qui est l'une des villes les plus multiethniques, n'échappe pas à cette norme, car seulement 11,5 % des effectifs du SPVM sont issus des minorités, alors que paradoxalement, ces dernières comptent pour plus de 30 % de la population.

Les médias et la scène culturelle québécoise souffrent d'un manque flagrant de diversité. Le rapport de la consultation sur le racisme systémique dans le milieu des arts, de la culture et des médias publié par Diversité artistique Montréal est la preuve que ce problème est loin d'être spécifique à une discipline ou à une institution en particulier, mais qu'il est bel et bien systémique.

Dans la sphère politique, la situation n'est guère enviable. Je suis d'ailleurs certaine que vous ne me contredirez pas là-dessus, car comme vous devez le

**Il manque plus de 25 000 emplois pour les personnes dites des « minorités visibles » dans la fonction publique malgré l'adoption de la Loi sur l'équité en emploi depuis 1995**

AMEL ZAAZAA



constater tous les jours, l'Assemblée nationale, en Chambre comme dans ses couloirs et ses bureaux, compte une majorité écrasante blanche.

Vous vous êtes pourtant félicité d'avoir atteint la « zone paritaire » lors de vos dernières élections et d'avoir nommé un cabinet paritaire ; or, parmi vos députées et députés, combien d'élus racisés avez-vous ?

Stokely Carmichael, un militant pour les droits des personnes noires aux États-Unis, a dit : « Si un homme blanc veut me lyncher, c'est son problème. S'il a le pouvoir de me lyncher, c'est mon problème. Le racisme n'est pas une question d'attitude, c'est une question de pouvoir. »

Je crois comme Carmichael que ce n'est pas l'attitude des personnes qui importe ni leurs préjugés personnels. Mon enjeu premier n'est pas de m'assurer que chaque concitoyenne et concitoyen soit neutre par rapport à moi. Ce qui m'importe, c'est la composition de nos sphères de pouvoir, les préjugés des figures d'autorité, ainsi que les actions qui en résultent.

Nous ne pouvons avoir ce débat sur la neutralité de l'État en faisant l'économie de cette analyse.

Or, en ce moment, on ne semble se concentrer que sur les prétendus préjugés religieux en visant particulièrement les femmes musulmanes. N'est-ce pas une discrimination flagrante et sexiste ? Qu'en est-il des autres préjugés raciaux, des préjugés liés au genre, des préjugés liés aux capacités physiques des personnes ou à leur classe sociale ?

**Femmes voilées**

Mais revenons d'abord aux premières visées. Combien de femmes voilées sont juges, cadres de direction ou agentes dans les services de police ? Aucune. Combien de femmes voilées croisez-vous à l'Assemblée ? Zéro.

Combien d'entre elles sont éducatrices de la petite enfance ? Plusieurs. Mais savez-vous pourquoi, M. Legault ?

Vos éducatrices voilées sont des femmes trop diplômées pour « la *job* », car la plupart d'entre elles ont emprunté cette profession par contrainte et non par choix quand les portes de leurs professions leur ont été fermées à cause de leur habit et de leur confession. Et aujourd'hui, votre projet de loi s'apprête à leur enlever le dernier rempart qu'elles ont trouvé pour vivre dignement.

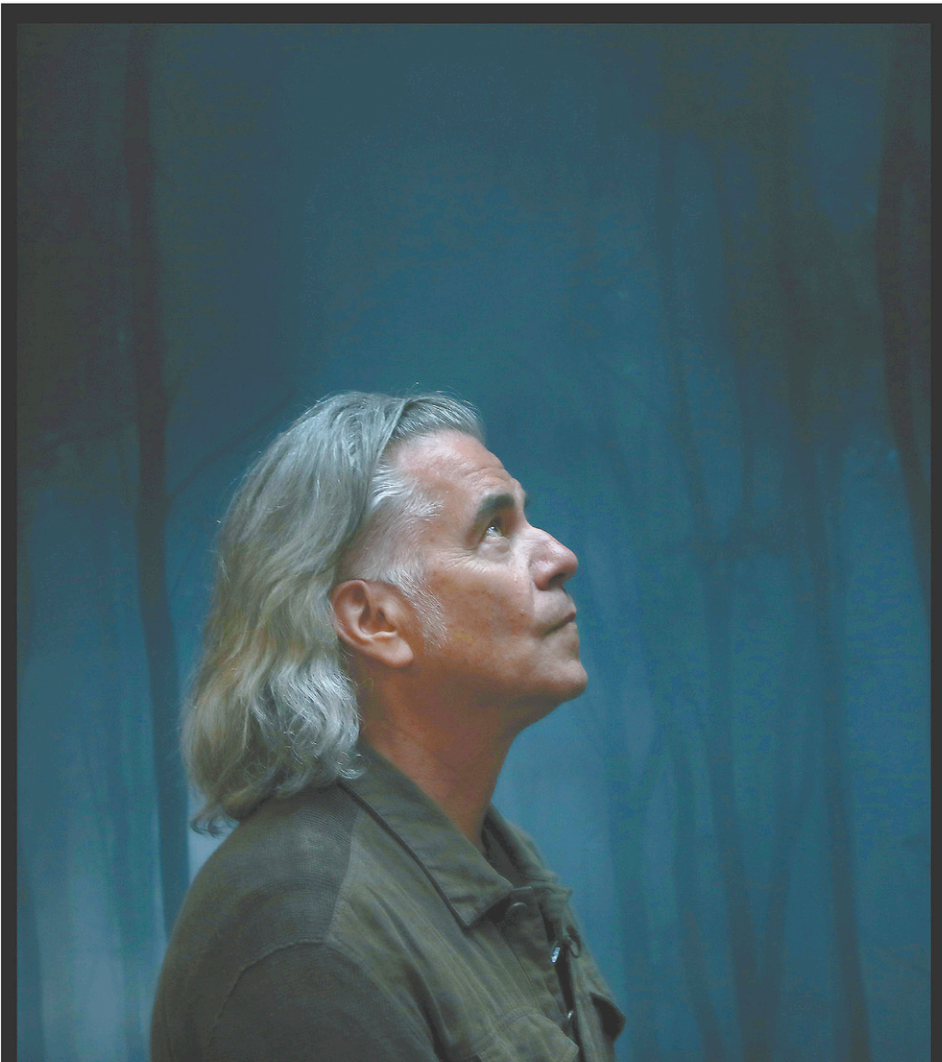
Vous avez, en 2013, affirmé que vous refusiez de jouer le jeu de la stigmatisation d'une population à des fins électorales et que la charte des valeurs était un projet dangereux. Je suis d'accord avec vous, et je crois en effet que ce n'est pas en tapant sur des personnes déjà vulnérables ou en stigmatisant des communautés que nous allons croître en tant que société. Le malheureux attentat de janvier 2017 à la mosquée de Sainte-Foy nous a montré à quel point cette voie peut être dangereuse.

La discrimination que beaucoup de néo-Québécoises et néo-Québécois subissent et notre échec collectif à intégrer des milliers de diplômées et diplômés avec des années d'expérience dans leurs domaines à cause entre autres de leur confession, de leur origine, de leur couleur de peau, etc. devraient être les premiers de nos soucis. J'ose espérer, comme vous l'avez martelé à plusieurs reprises durant votre campagne, que votre objectif premier durant votre mandat sera de mieux prendre soin de vos nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants sans égard à leurs habits, leur confession ou leur genre.

Monsieur le Premier Ministre, il faudra aussi prendre soin de plus d'un million de Québécoises et Québécois nés ici qui galèrent encore à trouver leur place à cause de leurs différences. Vous avez gagné avec la promesse de gouverner autrement et d'amener du changement. Nous attendons avec impatience de vous entendre sur les mesures que vous comptez prendre pour contrer cette discrimination structurelle et ainsi viser une réelle neutralité de l'État.

## 2018 dans l'œil de Marie-France Coallier

De rencontres intimistes en événements électrisants, nos photographes ont sélectionné pour vous les meilleures photos de leur année. Aujourd'hui, les moments choisis de Marie-France Coallier.



La salle était bondée. Journalistes, photographes et caméramans étaient rassemblés pour écouter le nouvel opus de Richard Séguin, *Retour à Walden — Sur les pas de Thoreau*. Pendant quelques petites minutes, Marie-France Coallier réussit à prendre le chanteur à part. Elle lui propose alors de se placer devant la magnifique affiche représentant la pochette de son album. « Je lui ai demandé de regarder vers le haut. La lumière était exceptionnelle, puisqu'elle venait d'un puits de lumière », se souvient la photographe. Le résultat est une composition aux accents mystiques dans laquelle on ne sait trop si c'est le ciel qui vient à Richard Séguin ou si c'est le chanteur qui est aspiré vers la lumière.



Cette photo a été prise bien avant que la controverse entourant SLÁV n'éclate. Mais elle illustre à merveille l'unité dont on fait preuve Robert Lepage et Betty Bonifassi lorsque tout s'est effondré ; les accusations d'appropriation culturelle menant à l'annulation des représentations du spectacle. « Ils sont assis sur un banc de piano, mais on a l'impression qu'ils flottent », souligne Marie-France Coallier. Blottis l'un contre l'autre, les deux créateurs s'enlacent, dans une symbiose réconfortante, le regard franc, prêts à faire face à une tempête qui est sur le point d'éclater.



Pendant trente ans, l'organisme Open Door a eu pignon sur rue dans une église anglicane de Westmount. Avant que le centre venant en aide aux sans-abri ne déménage sur le Plateau Mont-Royal, Marie-France Coallier est allée immortaliser quelques derniers moments, dont cet instant d'humanité et de tendresse entre le directeur David Chapman et une itinérante, Solange Annanack. « J'ai senti beaucoup d'acceptation, d'amour et de tolérance dans cet organisme, comme si tous les bénéficiaires se sentaient vraiment chez eux, en étant acceptés et soutenus », note Marie-France Coallier.



Marie-France Coallier avait déjà croqué le visage de Fred Pellerin dans un portrait dont elle n'était pas peu fière. La barre était donc haute pour cette seconde rencontre. Après avoir pris quelques clichés, la photographe suggère au chanteur d'illustrer son album avec ses mains. « Et la magie est soudainement réapparue », se rappelle-t-elle. À travers les mains de Fred Pellerin, on devine la petite porte, celle-là même qu'il évoque dans le mot d'introduction de son album *Après* : « Après, c'est une petite porte installée dans le mur de la fin. La possibilité d'un passage sur le grand recommencement. »



La poétesse est-elle devenue elle-même poésie? L'espace d'un cliché, Marie Darsigny s'est muée en délicatesse, romance et mouvement. Pour réaliser ce portrait, Marie-France Coallier a exploré une composition avec en toile de fond une sculpture composée d'une porte ouverte. « Je lui ai demandé de s'appuyer sur cette porte inclinée, elle a basculé sa tête et au même moment, il y a eu un coup de vent qui a fait virevolter ses cheveux », se rappelle la photographe. Un souffle qui a apporté fragilité au cliché.

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2L 4X4  
Métro Berri-UQAM  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous  
sur LeDevoir.com  
et sur nos réseaux  
sociaux



## RÉDACTION

Téléphone  
514 985-3333  
Courriel  
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET  
ADMINISTRATION

Téléphone  
514 985-3333

## ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 16 h 30)  
Téléphone  
514 985-3355  
Extérieur de Montréal  
1 800 463-7559 (sans frais)  
Courriel  
abonnements@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-5967

## PUBLICITÉ

Téléphone  
514 985-3399  
Extérieur de Montréal  
(sans frais)  
1 800 363-0305  
Courriel  
publicite@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

AVIS PUBLICS  
ET APPELS D'OFFRES

Téléphone  
514 985-3452  
Courriel  
avisdev@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

PETITES ANNONCES  
ET PUBLICITÉ PAR

REGROUPEMENT  
Téléphone  
514 985-3322  
Courriel  
petitesannonces@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0658. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.